

# COVID-19



## BULLETIN #10

2 octobre 2020

### LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN EN ZONE JAUNE

En raison de l'augmentation des cas de COVID-19, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a confirmé que la région passait au niveau d'alerte jaune à partir du 1<sup>er</sup> octobre. Les mesures de prévention sont ainsi accrues depuis. Consultez la [carte des paliers de COVID-19](#) pour connaître le niveau d'alerte pour chaque région.

### Système d'alertes régionales et d'intervention graduelle à 4 paliers

Le système d'alertes régionales et d'intervention graduelle précise les [mesures additionnelles à déployer](#), au besoin, pour assurer la sécurité de tous. [Voir le tableau résumé](#) du système à 4 paliers.

### PALIER 2 – PRÉALERTE

#### Zone jaune

Ce Palier impose un renforcement des mesures et davantage d'actions déployées pour promouvoir et encourager leur respect. Par exemple, davantage d'inspections peuvent être réalisées et un plus grand contrôle de l'achalandage peut être fait dans certains lieux de manière à faciliter la distanciation physique.

#### Mesures de base renforcées en vigueur :

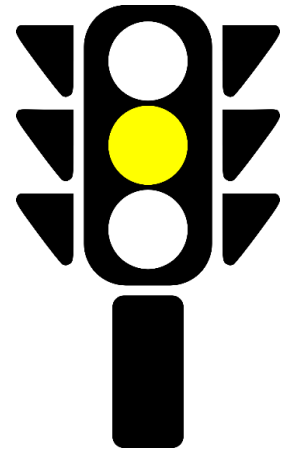
- ▶ Activités organisées dans un **lieu public** : Maximum de **50 personnes** à l'intérieur
- ▶ **Rassemblements privés** à l'intérieur ou à l'extérieur : Maximum de **10 personnes**. Il est fortement recommandé qu'ils incluent des personnes d'un maximum de 3 familles (1 famille = parent(s) et enfant(s) habitant à la même adresse).
- ▶ Déplacements interrégionaux : Autorisés
- ▶ Bars, brasseries, tavernes, casinos et restaurants : Maximum de 10 personnes par table (maximum de 3 familles).
- ▶ Autres mesures applicables à long terme : Interventions policières accrues, rapports d'infraction et amendes pour le non-respect du port du couvre-visage

#### De plus :

- ▶ Lorsque la température le permet, **les rassemblements extérieurs doivent être favorisés**.
- ▶ Une distance minimale de 2 mètres doit être maintenue entre les personnes qui ne vivent pas sous le même toit.
- ▶ Le [port du masque ou du couvre-visage](#) est fortement recommandé lorsqu'il n'est pas possible de conserver une distance de 2 mètres avec les autres personnes.
- ▶ L'hôte du rassemblement et les invités doivent appliquer les [consignes sanitaires pour tous](#).



[Rassemblements : détails des mesures et recommandations](#)



#### Tableau paliers d'alertes pour :

Lieux d'hébergement	Unités internes des centres de réadaptation en dépendance, ressources communautaires ou privées offrant de l'hébergement en dépendance ou aux personnes en situation d'itinérance, ressources communautaires pour femmes violentées ou en difficulté, pour hommes en difficulté et pour les jeunes.
---------------------	---



## ON ANNULE OU ON MAINTIENT ?

### Pour vous éclairer dans votre prise de décision

Les autorités de santé publique recommandent « d'éviter les contacts sociaux non nécessaires »...  
Qu'en est-il pour vos services ?

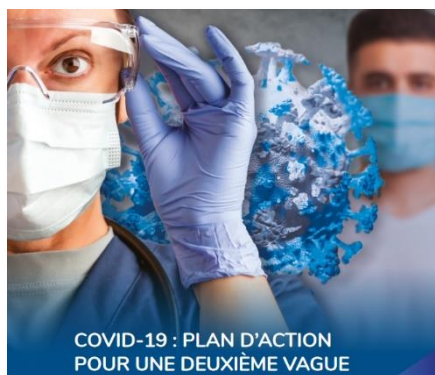
**Autant que possible, il est recommandé de favoriser les contacts virtuels.**

Pour la tenue de réunions de travail, cela est simple. Mais qu'en est-il pour vos services? Il arrive, pour certaines activités, qu'il faille favoriser les activités en présence. Aide à la personne, interventions et soutien individuel, rencontres de groupes et ateliers... Vos services sont essentiels! Il importe alors de respecter les consignes sanitaires, en tenant compte des paliers d'alerte. Sachez que légalement, vous pouvez encore vous réunir et livrer des services dans vos locaux.

Pour vous aider, vous pouvez vous poser les questions suivantes :

- ▶ Est-ce que la personne a accès aux outils technologiques nécessaires et maîtrise bien ceux-ci?
- ▶ Qu'en est-il du bien être des personnes? Il arrive que le contact humain, même de loin, soit à privilégier!
- ▶ Est-ce que les rencontres virtuelles portent atteinte à votre vie associative et/ou démocratique?
- ▶ Est-il possible d'offrir le service à moitié en présentiel et à moitié en virtuel?

Et surtout, fiez-vous à votre jugement! Votre organisation est la mieux placée pour prendre cette décision, car vous connaissez bien les personnes et vos services. Dans le doute, n'hésitez pas à prendre conseil!



## COVID-19 : PLAN D'ACTION POUR UNE DEUXIÈME VAGUE

Le plan d'action gouvernemental dresse un bilan des actions entreprises et des difficultés rencontrées lors de la première vague de la pandémie. Les enjeux rencontrés et soulevés ont servi de base à l'identification d'actions visant à guider les interventions du ministère. Ce plan d'action se veut un outil évolutif.

Voir le [plan d'action complet](#)

Voir le [document synthèse](#)

## INFORMATIONS POUR LES EMPLOYEURS ET ORGANISMES

### REHAUSSEMENT DE 40 M\$

#### En soutien aux organismes en santé et services sociaux

Le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, annonce une bonification du soutien octroyé aux organismes communautaires œuvrant en santé et en services sociaux. Ainsi, dans le cadre du budget 2020-21, c'est un investissement de 40 M\$ qui est alloué pour le rehaussement du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). [Voir les détails de l'annonce.](#)

### FONDS D'URGENCE DE 2 M\$

#### Pour les organismes financés par le SACAIS

Le 21 septembre dernier, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), Jean Boulet, annonçait la mise en place d'un fonds d'urgence de plus de 2M\$ pour soutenir davantage les organismes communautaires dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Ce fonds vise à réduire les impacts de la COVID sur les organismes qui ont été dans l'obligation de reporter, annuler ou voir les sommes amassées dans le cadre de campagnes de financement. [Détails](#)

## PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX

### De soutien financier aux entreprises (COVID-19)

Plusieurs mesures sont offertes aux organisations présentement par les gouvernements du Québec et du Canada. Cet outil vous permet de déterminer le type d'aide pouvant répondre à votre situation. [Voir l'outil.](#)

## VOLET 2 - FONDS DE 350 M\$

### Pour soutenir le communautaire

Emploi et Développement économique Canada annonce le 2e cycle de financement dans le cadre du [Fonds d'urgence pour l'appui communautaire](#) (FUAC). En date du 5 octobre 2020, les critères et modalités seront dévoilés sur le site des partenaires nationaux: [Centraide](#), [la Croix-Rouge canadienne](#) et [les Fondations communautaires du Canada](#).

## FONDS DES INFRASTRUCTURES ALIMENTAIRES de 50M\$

### Demandes pour la phase 2 maintenant acceptées

Le [Fonds des infrastructures alimentaires locales](#) (FIAL) s'adresse à des organisations communautaires sans but lucratif dont la mission est de réduire l'insécurité alimentaire en établissant et/ou en renforçant leur système alimentaire local. Les demandes seront acceptées jusqu'au 31 décembre 2023 (ou une date antérieure, selon la disponibilité des fonds).

## REDDITION DE COMPTES PSOC ET TENUE D'AGA

### Un rappel

Dans un bulletin spécial [disponible ici](#), la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires ([CTROC](#)) et la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles ([TRPOCB](#)) recommandent aux organismes (OCASSS) de produire leurs rapports financiers et rapports d'activités 2019-2020, de les faire adopter par leur conseil d'administration et de les transmettre le plus tôt possible au CIUSSS. Elles suggèrent également d'attendre avant de déterminer une date d'assemblée générale si, peu importe la raison, ce n'est pas leur choix.



### Les exigences actuelles du MSSS

Comme vous le savez peut-être, le MSSS a modifié ses attentes envers les groupes en mai dernier. Pour revoir la lettre transmise aux organismes communautaires, [cliquez ici](#).

### Demande de report d'AGA

Avez-vous pensé à déposer une demande de report (et non d'annulation) de votre AGA auprès du CIUSSS? Sachez que lorsque votre organisme est dans l'impossibilité de tenir son AGA pour une raison hors de son contrôle, il est possible de faire une demande de report auprès du bailleur de fonds. Vous vous engagez à ce moment à tenir informé ce dernier, afin de tenir l'AGA aussitôt que cela sera possible.

### À propos du bilan intérimaire

Le MSSS demande à ce que votre organisme dépose auprès de ses membres un bilan financier intérimaire. Sachez que :

- ▶ Vous n'aurez pas à transmettre ce bilan au CIUSSS (ni à tout autre bailleur de fonds), il s'agit d'un document interne réservé à vos membres ;
- ▶ Un état des résultats de votre système comptable à jour (dernier mois complété) fera l'affaire (le document n'a pas obligatoirement à être réalisé par une firme comptable) ;
- ▶ Vous n'aurez qu'à indiquer au CIUSSS, dans un extrait de résolution signé par 2 administrateurs, que vous avez présenté en information à vos administrateurs et/ou membres (advenant que vous fassiez une AGA) le rapport annuel/d'activités/reddition de comptes, le rapport financier et le bilan intérimaire.
- ▶ Pouvez très bien envoyer/rendre disponible vos documents à vos membres!

### Les démarches se poursuivent

La TROC 02 et la CTROC poursuivent leurs démarches avec le [MSSS](#) afin qu'il revienne sur sa décision de forcer les organismes à remettre leur reddition de compte au plus tard le 31 décembre et obliger les groupes à tenir une assemblée générale annuelle (AGA). Cette démarche s'appuyant sur la nouvelle réalité à laquelle sont confrontés les groupes : les paliers d'alerte (zones vert-jaune-orange-rouge) qui complexifient davantage les services des groupes et la tenue de rencontre.

\* Aux organismes financés au SACAIS : Vous pouvez demander un report pour la tenue de votre AGA, en indiquant les motifs, jusqu'à ce que vous puissiez la tenir en présentiel.

# La SST, c'est l'affaire de tous!



Afin de garantir que les activités puissent reprendre ou continuer dans les conditions les plus sûres et les plus saines possibles dans le contexte de la COVID-19, la [CNESST](#) propose plusieurs outils, dont :

- ▶ [TROUSSE COVID-19](#)
- ▶ [Guide des normes sanitaires](#)
- ▶ [Affiche Mesures de prévention pour la santé des travailleurs et des travailleuses](#)
- ▶ [Directives en milieu de travail, recommandations mises à jour, formations](#) à partir de capsules autant pour les employés que pour les gestionnaires/employeurs (INSPQ)

**Consultez régulièrement ces outils,  
car des mises à jour peuvent être faites  
en cours de route !**

## PROGRAMME DE FORMATION À DISTANCE

### Volet pour les gestionnaires

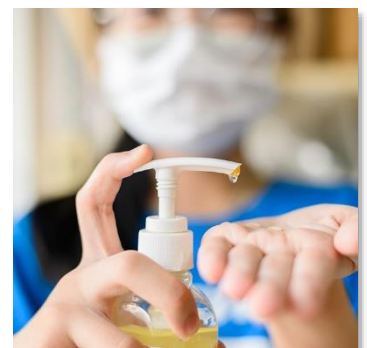
Financé par le *Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME)*, ce programme est le fruit d'une collaboration entre le CSMO-ÉSAC et onze autres comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO), qui ont uni leurs efforts pour aider les gestionnaires et les travailleurs de leur secteur à améliorer leurs pratiques et optimiser leurs procédés dans le contexte de la COVID-19.



Mesure préventive  
en contexte de pandémie



Organiser le travail  
en contexte de pandémie



Hygiène et salubrité au travail  
en contexte de pandémie

[Cliquez ici pour détails et inscriptions](#)

## SONDAGE En vue du PAGAC

Relais-Femmes, le RQ-ACA et le CFP, en partenariat avec l'UQAM, vous invitent à participer à une recherche **sur les pratiques d'évaluation dans les organismes communautaires au Québec**.

Financée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) cette enquête vise à **alimenter les travaux d'élaboration du futur plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC)**.

Vous avez jusqu'au 9 octobre 2020 pour y répondre : [Questionnaire](#)

# TROC 02

## LISTE À JOUR

### Des organismes communautaires et entreprises d'économie sociale de la région

Pendant la pandémie, la TROC 02 a créé une liste régionale regroupant plus de 360 organismes communautaires et quelques entreprises d'économie sociale. Pour assurer la mise à jour de notre liste régionale, continuez de nous informer lorsqu'un changement survient dans votre organisme (changements d'adresse, courriel, personnel-ressource, logo, nom de votre organisme, page Facebook, site web, etc.

## RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION

### Rappel

Nous vous rappelons qu'il est encore temps pour renouveler votre adhésion à la TROC. Le délai ayant été prolongé **au 31 octobre**.

[Lettre de renouvellement](#)

[Formulaire de renouvellement](#)

[Catégories de membres](#)

## CHANGEMENT À LA TOURNÉE DE SECTEUR : Rencontres en ZOOM

Considérant les recommandations de la santé publique et après discussion avec l'équipe de la direction des services multidisciplinaires (PSOC), les représentants du conseil d'administration de la TROC ont pris la décision que la prochaine tournée des membres et non-membres, prévue du 1er au 8 octobre, se tiendra sur la plateforme ZOOM. Cette mesure préventive ayant pour objectif d'éviter la propagation de la COVID-19, bien que nous sachions que nous aurions été dans la légalité de tenir des rencontres en présentiel.

Dans cet esprit, les membres et non-membres de la TROC 02 sont conviés, à l'heure déjà prévu, à des rencontres en visioconférence sur la plateforme ZOOM.

**IMPORTANT :** vous devez être déjà inscrit pour avoir accès à la rencontre, le nombre de personnes admises étant limité. Prenez note que toutes les dates de rencontre sont complètes. Toutefois une prochaine tournée est déjà prévue très bientôt!

## IMPACTS DE LA PANDÉMIE

### Pour les organismes communautaires de la région

La TROC 02 souhaite dresser un bilan des effets de la COVID-19 sur les organismes communautaires de la région. Les précieuses informations recueillies permettront de mieux vous représenter, tant au niveau régional que national. La tournée actuelle des membres et non-membres nous permet déjà de recueillir beaucoup d'informations. Nous invitons toutefois les groupes qui ne peuvent y participer ou qui souhaitent nous transmettre un complément d'information, à le faire par courriel à : [info@troc02.org](mailto:info@troc02.org). Nous souhaitons ainsi connaître vos problématiques rencontrées depuis le début de la crise, obstacles, inquiétudes, commentaires et questions. Comment prévoyez-vous corriger la situation? Avez-vous identifié ou non des pistes d'actions? Comment entrevoyez-vous le futur pour votre organisme? Un suivi vous sera fait dans la prochaine édition de ce Bulletin, qui sera publié dans une quinzaine de jours.

### PROCHAINE TOURNÉE ZOOM

Très bientôt, la TROC tiendra une autre tournée de secteur pour discuter entre autres de : rehaussement financier en SSS, répartition et reddition de comptes.

### OUTILS, AIDE ET SOUTIEN

Plusieurs outils sont disponibles sur notre [site web](#), dans la section [documentation](#), dont certains [réservés à nos membres](#). N'hésitez pas à nous contacter au besoin!

Ce bulletin est une initiative de la TROC 02. Le contenu est produit en collaboration avec ses différents partenaires, dont les CDC de la région.

